# Un Algérien essaie de violer une gamine de 13 ans… déjà condamné 11 fois, il sortait de prison…

écrit par Christine Tasin | 8 février 2023

Les faits-divers se suivent et se ressemblent… sans que les politiques ne lèvent le petit doigt pour que les choses changent, au contraire…

# Cenon (33) : un adolescent empêche le viol en pleine rue d'une collégienne par un Algérien déjà condamné onze fois, qui venait de purger une peine de réclusion criminelle

## Déjà condamné onze fois, un individu a tenté de violer à Cenon (Gironde) une collégienne de 13 ans qui en a été empêché par un adolescent. à Cenon a été placé en détention provisoire dimanche. Il a blessé trois policiers durant sa garde à vue.

**Sans profession, au RSA et fumeur de cannabis, le suspect, né en Algérie, nie les faits et a prétendu durant ses auditions «*ne se souvenir de rien*». Les témoins également entendus confirment pourtant le déroulé de l'agression.**

Vendredi, une collégienne de 13 ans marchait tranquillement dans la rue à Cenon (Gironde) en téléphonant à sa mère quand un homme «*est arrivé en courant vers elle, l'a attrapée, poussée et fait chuter avant de la tirer par les cheveux en lui passant la main dans le pantalon*», décrit Frédérique Porterie, procureur de la République à Bordeaux. Criant et se débattant, la jeune fille a été prise en tenaille par cet

individu de 49 ans, qui s’est assis à califourchon sur elle en ouvrant sa braguette et a tenté de la forcer à lui faire une fellation avant de l’étrangler.

Elle a pu s’enfuir grâce à l’intervention d’un adolescent de son âge. Repoussant les assauts de l’agresseur à plusieurs reprises, il a permis à des témoins d’encercler l’individu jusqu’à l’arrivée des policiers prévenus à 17h50. Le jeune homme est ensuite resté auprès de la victime pour la protéger de cet homme qui revenait incessamment à la charge.

Interpellé samedi et auditionné par la direction départementale de la sécurité publique (DDSP), qui a été saisie de l’enquête en flagrance, le repris de justice, **déjà condamné onze fois, dont une en 2019 pour violences volontaires sur personne dépositaire de l’autorité publique, venait de purger une peine de réclusion criminelle prononcée en 2012 pour des faits de violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner.**

Le Figaro

https://www.europe-israel.org/2023/02/cenon-33-un-adolescent-empeche-le-viol-en-pleine-rue-dune-collegienne-par-un-algerien-deja-condamne-onze-fois-qui-venait-de-purger-une-peine-de-reclusion-criminelle/